

Discours de la Première Dame de Côte d'Ivoire
Lancement du nouveau Plan d'Action National 2025-2029 de lutte
contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants
04 Juin 2025, Latrille Event (Deux-Plateaux)

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse d'être avec vous ce matin, à l'occasion du **lancement du nouveau Plan d'Action National 2025-2029 de lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants.**

Je voudrais avant tous propos, saluer et remercier **les membres du Gouvernement** qui sont ici :

-Maître Adama Kamara, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale - Président du Comité Interministériel de lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CIM) ;

- Monsieur Georges Koffi Bolamo, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre,

- Ainsi que Monsieur le Directeur de Cabinet représentant Madame la Ministre Nasséba Touré,

Je vous remercie pour vos contributions respectives et pour le travail que vous réalisez, en faveur de l'élimination du travail des enfants dans notre pays.

Je voudrais à présent saluer et remercier **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques accrédités en Côte d'Ivoire**, venus nous témoigner leur soutien, dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants.

Je salue également **les membres de ma délégation**, à savoir **mes sœurs Epouses de Présidents d'Institutions et de Ministres**, ma

chère belle-sœur, ainsi que mes sœurs Ambassadrices dirigées par Madame l'Ambassadrice de France, qui sont toujours à nos côtés. Mes salutations vont également à l'endroit **des membres du corps préfectoral** ici présents, **avec à leur tête Monsieur Andjou Koua, Préfet d'Abidjan** que je remercie d'être avec nous.

Je salue aussi, **l'ensemble des élus : députés, sénateurs et maires qui sont avec nous aujourd'hui** pour manifester leur soutien à la cause qui nous rassemble en ce jour.

J'adresse mes salutations particulières à Monsieur Jean-Marc Yacé, Maire de la commune de Cocody, que je remercie pour son chaleureux mot d'accueil.

J'aimerais saluer à présent, **Monsieur le Directeur Général du Conseil du Café-Cacao, représenté par le Docteur Koffi N'Goran, Directeur Général Adjoint.** Et je les remercie pour leur grande contribution dans la lutte contre le travail des enfants.

Je salue aussi, **nos partenaires du système des Nations Unies, en particulier Madame Hélène Ngarim-Ganga, Coordinatrice du Système des Nations-Unies, ainsi que les représentants de l'UNICEF, l'OIT et l'OIM,** pour leur contribution appréciable dans la lutte contre la traite et le travail des enfants en Côte d'Ivoire.

Et avec eux, tous nos partenaires que sont **la Fondation Mondiale du Cacao (WCF), ainsi que la Fondation ICI et toutes les entreprises du cacao et du chocolat** qui nous accompagnent dans cette lutte depuis de nombreuses années. Je n'oublie pas **les experts** qui sont avec nous.

Je tiens aussi à saluer chaleureusement, **Madame Sylvie Patricia YAO, Secrétaire Exécutive du CNS, ainsi que Monsieur Amany Konan, expert dans le domaine,** que je remercie pour le travail remarquable

qui a été mené jusqu'ici, dans la mise en œuvre et l'exécution des différents plans d'actions.

Je salue avec eux, **les équipes du Comité Interministériel, les organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs, les ONG nationales et internationales, les organisations de la société civile, les coopératives de producteurs de café-cacao**, ainsi que **nos amis de la presse** qui œuvrent sur le terrain. Merci à vous tous.

Je voudrais également saluer **les leaders religieux, ainsi que les chefs traditionnels ici présents**, et les remercier pour leurs prières et leurs bénédictions. Merci également d'être des relais efficaces de sensibilisation auprès de vos communautés respectives.

Mesdames et Messieurs,

L'évènement qui nous réunit ce jour, constitue une étape importante dans la lutte que nous menons depuis de nombreuses années, contre **la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants** en Côte d'Ivoire. En effet, **depuis la création du CNS en 2011, par mon cher Epoux, le Président Alassane Ouattara**, trois plans d'actions ont été mis en œuvre sur les périodes allant de **2012 à 2023**. S'en est suivi **une période d'évaluation** de toutes les actions menées sur le terrain, qui a débouché sur la **conception du nouveau Plan d'action 2025-2029 qui vient de vous être présenté.**

L'ambitieux Plan d'Action National 2025-2029 présenté ce jour, s'étend sur une **période de cinq ans pour un budget de 165 milliards de FCFA**. Ce quatrième plan d'action porte **les attentes et les ambitions de notre pays en matière de protection des droits des enfants et de réalisation de nos engagements internationaux concernant la durabilité de nos chaînes d'approvisionnement.** Il

représente aussi, le cadre de référence pour agir contre le phénomène du travail des enfants, et renforcer la collaboration des différents acteurs.

Mesdames et Messieurs,

Les différentes actions que nous avons menées jusqu'ici ont permis d'obtenir les résultats suivants :

1- Dans le cadre de la sensibilisation :

Les campagnes de communication que nous avons menées, ont permis de sensibiliser plus de 4 millions de personnes. Grâce à ces campagnes de sensibilisation, les communautés sont mieux informées sur les dangers du travail des enfants. Particulièrement, les producteurs de cacao dont la plupart sont inscrits dans des démarches de certification de leur production. La notion de travail des enfants interdit par la loi, est mieux connue de nos paysans.

2- En ce qui concerne le renforcement des capacités des acteurs :

Nous avons formé 212 069 acteurs à travers des séminaires de formation. Grâce à ces formations les acteurs sont mieux outillés pour la détection et la protection des victimes. Par ailleurs, je me réjouis du fait qu'aujourd'hui, **des modules de formation sur la lutte contre le travail des enfants soient intégrés dans la formation initiale à l'ENA, à l'Ecole de Police, à l'Ecole de Gendarmerie et à l'Institut Nationale de Formation Sociale.**

3- En matière d'éducation :

Nous avons construit et équipé 43 703 salles de classe primaires et préscolaires, **175** collèges de proximité, **249** cantines scolaires et **555** logements d'enseignants dans les zones rurales. **719 263 enfants non déclarés à l'état civil ont bénéficié de jugements supplétifs.**

Par ailleurs, **l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans, instaurée en 2015 a permis d'accroître la fréquentation scolaire des enfants issus de ménages agricoles dans les régions productrices de cacao. Ainsi, de 58% en 2008-2009, ce taux est aujourd'hui à 80%, selon l'enquête de NORC de l'Université de Chicago.**

4- En ce qui concerne la protection des enfants :

Des mécanismes d'alerte précoce ont été mis en place pour sauver les victimes de la traite et de l'exploitation, tant par les gouvernements que le secteur privé. Nous avons également mis en place des familles d'accueil, des comités villageois de protection de l'enfant et construit des centres d'accueil pour enfants. Par ailleurs, deux lignes vertes sont opérationnelles pour signaler les cas de traite et d'exploitation d'enfants (116 et 1308). Ces dispositifs opérationnels ont permis de retirer et de secourir 30 541 enfants victimes.

5- Dans le domaine de la répression :

Nous avons mis en place 06 brigades régionales de Police de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants à l'intérieur du pays, pour contrôler le travail des enfants et arrêter les trafiquants d'enfants. Ces brigades mènent régulièrement des opérations de police et des patrouilles dans les zones à risque. Ces opérations ont permis d'interpeler 3 322 personnes dont 233 contrevenants ont été condamnés à des peines d'emprisonnement ferme.

6- Dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie des communautés :

Les conditions de vie des populations ont été améliorées **grâce à la réalisation de centres de santé, de forages pour l'accès à l'eau potable et à l'électricité.** Par ailleurs, **la carte d'assurance maladie universelle (CMU) a été octroyée gratuitement aux producteurs de cacao.** Les frais d'octroi de cette carte étant pris en charge par le Gouvernement.

Également, le niveau de vie des paysans s'est beaucoup amélioré grâce à **une rémunération plus juste de leur travail.** Le prix du kilogramme de cacao a plus que doublé depuis ces dernières années, leur permettant d'améliorer ainsi leurs revenus.

Grâce à toutes ces actions, aujourd'hui nous avons une meilleure traçabilité du cacao et donc une production de cacao plus durable.

Mesdames et Messieurs,

A ce stade de mon propos, je voudrais **réitérer mes remerciements à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers** qui nous accompagnent quotidiennement dans la mise en place de ces programmes en zone rurale.

Dans cet esprit et afin de renforcer et organiser notre coopération, nous avons signé le 27 novembre 2024, un nouveau cadre d'action pour la lutte contre le travail des enfants dans la cacao culture. Ce cadre d'action est un programme collaboratif entre la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Département du Travail des Etats-Unis et l'Industrie internationale du cacao et du chocolat.

Mesdames et Messieurs,

Je lance un appel à tous les producteurs dans tous les secteurs d'activités, que j'encourage à plus de vigilance. Nous continuerons à nous battre ensemble pour que ce fléau soit totalement éliminé de notre pays, que ce soit dans les plantations de cacao, d'anacarde, de café ou dans les mines, le transport et les services. Car nos enfants ne doivent pas être utilisés dans quelque domaine que ce soit.

Je ne saurai clore mon propos sans **renouveler mes remerciements à tous les acteurs** qui, chaque jour, se battent à nos côtés pour mettre nos enfants à l'abri de la traite, de l'exploitation et du travail des enfants.

C'est sur cette note, que je déclare **le lancement effectif du plan d'action de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants 2025-2029.**

Je vous remercie.